



Reconnaissance travailleur handicapé

Par **denisbuk**, le **09/10/2017** à **13:38**

bonjour,voila ma question. je viens d obtenir la reconnaissance de travailleur handicapé par la maison départemental des personnes handicapé (mdph)j'aimerais savoir si je peut avoir des horaires individualisé.j aimerais commencé plus tôt par rapport a mes collègues par exemple.pour ma santé parce que très souvent fatigué.
mon employeur me dit que se n est pas possible pour les besoins du services.
merci pour vos réponses rapide.
cordialement.

Par **P.M.**, le **09/10/2017** à **13:47**

Bonjour,
Ce serait le Médecin du Travail qui pourrait éventuellement décider notamment d'un aménagement d'horaire au cours d'une visite que vous pouvez demander à tout moment...

Par **denisbuk**, le **11/10/2017** à **17:39**

bonjour,merci pour votre reponse rapide.voila je eu la visite medicale annuelle,j ai expliquer mes probleme que j etais tres souvent fatigués maux de tete.elle ma rendu le papier mais rien dessus a part "vu".ensuite j ai eu un entretien avec mes supérieurs mais c est pareille meme cadence que mes collègues.je croyais pourtant qu avec la rqth avoir des aménagements d horaires.au moins travailler a temps partiel avec perte de salaire peut importe.pouvez vous me dire a qui m adresser,joindre une assistance sociale une une association j ai peur de pu tenir.
cordialement.

Par **P.M.**, le **11/10/2017** à **17:47**

Bonjour,
Je vous conseillerais effectivement de vous rapprocher d'une structure d'aide aux handicapés genre FNATH mais je reste persuadé que c'est le Médecin du Travail qui peut imposer à l'employeur des restriction à l'aptitude...

Par **denisbuk**, le **12/10/2017** à **12:45**

merci beaucoup pour votre aide,c est ce que je vais faire.
cordialement.